



DISTRICT « ALSACE »



COMMISSION DE DISTRICT DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-verbal n° 1 / 2022 – 2023

Réunion du : 28 juillet 2022 au DAF de Entzheim –PV Restreint-

Présidence de séance : M. BAUMANN Gérard

Présents : MM. Jantet G. (Secrétaire CDTIS), Haenel M.

Excusés :

Absents :

Assistent : Mme PFEFFER Jessica, Secrétaire DAF CDTIS.

[Prochaine réunion CDTIS le 13 septembre 2022 à 14H30](#)

Le Président ouvre la séance à 10h00

Ordre du jour :

- Ouverture de la séance par le Président.
- Parole à Michel Aucourt Président DAF.

Clôture séance : 15h30

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FEDERAUX

1.1 Confirmation de niveau de classement

Proposition de confirmation de classement transmis à la CRTIS après étude par la CDTIS.

1.2 Changement de niveau de classement

Proposition de confirmation de classement transmis à la CRTIS après étude par la CDTIS.

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN PELOUSE NATURELLE

2.1 Classement Initial

Proposition de classement transmis à la CRTIS après étude par la CDTIS.

2.2 Changement de niveau de classement

Proposition de changement de classement transmis à la CRTIS après étude par la CDTIS.

WEISLINGEN : T6 proposé.
Stade Municipal NNI 67 522 01 01

2.3 Confirmation de niveau de classement

Proposition de confirmation de classement transmis à la CRTIS après étude par la CDTIS.

BOOFZHEIM : T5 proposé
Stade du Château 1 NNI 67 055 01 01.

BOOFZHEIM : T7
Stade du Château 2 NNI 67 055 01 02.

DAUENDORF : T7.
Stade Municipal NNI 67 087 01 01.

FELDKIRCH : T6 proposé
Stade Municipal 2 NNI 68 088 01 02.

GRUSSENHEIM : T6 proposé
Stade Municipal 1 NNI 68 110 01 01.

HEGENEY : T5 proposé
Stade Municipal NNI 67 186 01 01.

JEBSHEIM : T6 proposé
Stade Municipal NNI 68 157 01 01.

KAYERSBERG VIGNOLE : T6 proposé
Stade Municipal à Sigolsheim NNI 68 162 02 01.

NEUF BRISACH : T6 proposé

Stade Municipal 1 NNI 68 231 01 01.

AOP joint.

REIPERTSWILLER : T3 proposé

Stade de la Forêt 1NNI 67 392 01 01.

Rapport complémentaire joint suite au courrier CFTIS du 02/12/2021.

WILLGOTTHEIM : T5 proposé

Stade du Kochersberg NNI 67 532 01 01.

WINTZENHEIM : T6 proposé

Stade Saint Gilles NNI 68 374 01 01.

2.3 Classement travaux

ECKWERSHEIM : T6

Stade de la Forêt NNI 67 119 01 01

Demande de classement en travaux pour mise en conformité de l'installation.

2.4 Changement de dénomination

3.INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN PELOUSE SYNTHETIQUE

3.1 Classement initial

3.2 Confirmation de niveau de classement

MULHOUSE : T5 proposé

Stade Drouot NNI 68 224 09 01.

MULHOUSE : T4 proposé

Stade Brustlein NNI 68 224 02 01.

Rapport tests in situ joint.

3.4 Demande de classement en travaux :

4.DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES INSTALLATIONS

4.1 Installations équipées d'un terrain en pelouse synthétique ou naturelle

ANDOLSHEIM : Stade de l'III NNI 68 007 01 01

Construction de vestiaires joueurs, arbitres et club house.

AP favorable.

ESCHBACH : Stade Municipal 2 NNI 67 132 01 02

Mise en conformité du terrain annexe pour un niveau T7.

AP favorable

HERRLISHEIM : Stade Gansweid 3 (SYN) NNI 67 194 01 03 ancien terrain en stabilisé, emprise cadastrale limitée.

Nouveau revêtement en pelouse synthétique de niveau T7 > AP favorable.

MARCKOLSHEIM : Stade Municipal 1 (SYN) NNI 67 281 01 01

Changement de la moquette synthétique T4.

AP favorable.

SCHILTIGHEIM : Stade Ernest Romens (SYN) NNI 67 447 03 01

Changement de la moquette synthétique T4.

AP favorable.

STUTZHEIM OFFENHEIM : Stade Municipal NNI 67 485 01 01

Construction de vestiaires joueurs, arbitres et club house.

AP favorable.

4.2 Installations équipées d'un arrosage intégré

5.INSTALLATIONS FUTSAL

5.1 Reclassement

5.2 Classement initial

ECLAIRAGES

1. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements fédéraux initiaux

Proposition de classement initial transmis à la CRTIS après étude par la CDTIS.

NEUF BRISACH : E6

Stade Municipal 1 NNI 682310101 Eclairage Moyen = 173 lux, Uniformité = 0.64
Rapport Emini/Maxi = 0.42.

1.2 Confirmation de classement

Proposition de confirmation de classement transmis à la CRTIS après étude par la CDTIS

COLMAR : E4

Stadium 1 NNI 68 066 01 01 Eclairage Moyen = 857 lux, Uniformité = 0.72
Rapport Emini/Maxi = 0.57.

ILLZACH : E6

Stade Biechlin 2 NNI 68 154 01 02 Eclairage Moyen = 216 lux, Uniformité = 0.61
Rapport Emini/Maxi = 0.41.

STRASBOURG : E2

Stade de la Meinau NNI 67 482 01 01 Eclairage Moyen = 1254 lux, Uniformité = 0.84
Rapport Emini/Maxi = 0.64.

1.3 Changement de niveau

WILLGOTTHEIM : E6

Stade du Kochersberg NNI 67 532 01 01 Eclairage Moyen = 189 lux, Uniformité = 0.77 ; Rapport Emini/Maxi = 0.58

1.4 FUTSAL :

2. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

SELTZ : E5 demandé.

Stade Saint Etienne 2 NNI 67 463 01 02
Installation en leds sur mâts existants
AP favorable.

DAUENDORF : E6 demandé.

Stade Municipal NNI 67 087 01 01

Installation en leds.

AP favorable.

SOULTZ : E6 demandé.

Stade du Ballon NNI 68 315 01 01

Installation en leds.

AP favorable.

MARCKOLSHEIM : E6 demandé.

Stade Municipal 1 NNI 67 281 01 01

Installation en leds.

AP favorable.

Gérard BAUMANN
Président CDTIS

Gérard JANTET
Secrétaire CDTIS